

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE  
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET  
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETE

Dakar, le 17 JUIL. 2006

*Le Coordonnateur*

**A l'attention de Madame le Ministre,**

**Objet : Observations sur la version finale du DSRP II.**

Le processus de révision du DSRP a fait l'objet d'un processus participatif, décentralisé et itératif.

La tenue d'un atelier de validation du DSRP II, le Mardi 18 juillet 2006 sous la Présidence effective de Monsieur le Premier Ministre constitue la dernière étape du processus de réussite avant sa présentation aux bailleurs de fonds.

En tant que Document de référence stratégique et de cadre de coordination des interventions en matière de lutte contre la pauvreté, il constitue pour le Ministère de la Femme de la Famille et du Développement Social assurant la tutelle directe des groupes vulnérables et dépositaire de premier plan de la demande sociale, un instrument privilégié de mobilisation de ressources additionnelles à travers ses axes stratégiques et sa matrice de mesures pour la période 2006 2010.

C'est la raison pour laquelle nous avons été amenés à procéder à une relecture approfondie des différentes versions afin d'identifier les points de convergence, les acquis à consolider et à renforcer, les insuffisances ou déficits en termes d'analyse et de mesures pertinentes.

Au total, nos constats se résument comme suit :

**I OBSERVATIONS GENERALES**

1. **Au niveau de l'approche globale de la méthodologie de révision**, nous considérons qu'elle est pertinente en ce qu'elle a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs au niveau national et régional avec une plus grande participation de la société civile.

Toutefois, il eût été préférable de mettre un accent particulier sur le diagnostic au niveau des secteurs dits transversaux, notamment le MFFDS. La tâche est certes plus

facile dans les secteurs classiques que sont l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, et l'électricité.

Cependant, il en est autrement dans l'évaluation de l'investissement social en faveur des groupes vulnérables.

Certes, le DSRP fait souvent allusion à l'étude de l'IDA sur la Gestion des Risques en Milieu Rural au Sénégal, sur la période 2003-2004, mais il convient de noter que la part contributive du secteur rien qu'au niveau des programmes de lutte contre la pauvreté dépasse de loin les **22 Millions de dollars US indiqués**. De 2003 à septembre 2005, le coût total des investissements se chiffre à plus **de 22 Milliards de F CFA** et concerne les domaines que sont le renforcement des capacités, l'accès aux infrastructures et services sociaux de base, l'accès à la Micro finance et AGR. Ce montant n'intègre pas tous les investissements à caractère stratégique (situation de référence, équipements, instrument de suivi-évaluation etc...).

## 2. Au niveau de la pertinence des axes d'intervention.

Les quatre axes stratégiques d'intervention proposés nous semblent pertinents. Le rôle fondamental et transversal dévolu au MFFDS dans les axes **1 (Création de Richesses pour une croissance plus pauvre)** ; **2 (Augmentation de la promotion de l'accès aux services sociaux de base)** et **4 (Bonne Gouvernance et Développement Décentralisé et participatif)** est réel et mérite d'être soutenu.

Toutefois l'innovation majeure du DSRP2 et qui confirme la dimension stratégique du MFFDS réside dans **l'axe 4 « Protection sociale et lutte contre la pauvreté »**.

Le consensus obtenu entre les représentants de l'administration, la société civile et les partenaires au développement de cet axe majeure constitue à nos yeux une vision partagée de tous les acteurs sur le rôle et la place du MFFDS dans le dispositif national de lutte contre la pauvreté, de promotion de mécanisme pérennes de prise en charge des Risques sociaux dans les différents secteurs.

C'est pourquoi, il nous a paru important d'insister sur le renforcement des moyens d'intervention de notre Ministère afin qu'il puisse de manière efficace répondre à toutes les attentes.

Dans cette perspective, l'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal de la Famille et du Développement Social à travers ses objectifs stratégiques devrait mériter une plus grande attention.

On constate que les lignes d'action en termes d'observations proposées par le Ministère sur l'avant dernière version du DSRP n'ont pas été intégrées. **Il faut toutefois saluer la prise en compte du SNEEG dans l'axe 1 Création de Richesses et dans certaines mesures de la Matrice 2006-2010.**

De plus, il peut être déploré l'absence de définition des priorités constatées aussi bien dans l'analyse sur le contenu des axes stratégiques que la Matrice des Actions.

A titre d'illustration aussi bien dans le secteur Santé, Education, Environnement et Eau, on ne voit pas véritablement **quel est l'avantage comparatif retenu pour donner un caractère plus « Pro-Pauvre »** aux actions classiques déjà menées. En réalisant des infrastructures dans ces domaines, quel est **le Package technique stratégique et opérationnel** nouveau et intégré pour s'assurer de l'existence à court et moyen terme d'une **Valeur Ajoutée ou d'une Priorité plus sociale** ? Et avec quels types d'indicateurs qualitatifs (appropriation, pérennisation) et quantitatif (Gap à couvrir).

Est-ce que les actions proposées dans les différents axes et secteurs intègrent les disparités d'équité et d'égalité du genre et se proposent d'éliminer les facteurs structurels ou sociaux qui les perpétuent ?

Enfin, on notera que malgré les acquis enregistrés, le dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation n'a pas connu de changement dans une dynamique de responsabilisation des secteurs dans la mise en œuvre et le suivi du DSRP2

En effet, grâce aux \* Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MFFDS à savoir l'AFDS, le PAREP et le PLCP, il a été mis en place un Dispositif de Suivi stratégique (Cellule MEF) et Opérationnel (CSO/MFFDS) qui a permis de financer :

1. **La Matrice de comptabilité sociale**
2. **le Portail de Développement**
3. **L'observatoire du Développement Humain et des Conditions de vie des Ménages**
4. **le système de suivi opérationnel des PLCP**
5. **La cartographie des zones d'intervention et des réalisations des PLCP**
6. **Le rapport périodique sur le Développement Humain**
7. **Les mécanismes de coordination au niveau régional.**

Or, tout porte à croire que c'est la Cellule de Suivi du DSRP qui pilote met en œuvre et suit les actions réelles de lutte contre la pauvreté alors que le MFFDS a un rôle à la fois stratégique et opérationnel dans la définition et le suivi des procédures et mécanismes de suivi-évaluation et d'information sur les indicateurs de résultats, d'effets et d'impact.

Certes, le dispositif opérationnel est inscrit dans la Matrice des Actions mais n'a pas fait l'objet d'analyse de pertinence et d'efficacité ni le schéma de mise en œuvre, ni en terme de choix budgétaires réels. De plus, il serait plus indiqué de faire le bilan du cadre de suivi des résultats du DSRP par rapport au rôle attendus des points focaux.

## II. OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Les observations spécifiques proposées ci-jointes prennent en compte les préoccupations sus indiquées et d'autres centre d'intérêt liés au Diagnostic de la Pauvreté, à l'Horizon temporel du DSRP par rapport aux OMD, aux stratégies de lutte contre la pauvreté retenues Elle se résumant comme suit :

**1. Diagnostic de la pauvreté :** Le Sénégal dispose beaucoup de données, suffisamment adéquate sur la pauvreté. Il est indiqué dans le document, qu'« **en ce qui concerne les données d'enquêtes**, le processus de révision a pu tirer profit des résultats définitifs de l'ESAM II, ainsi que de l'enquête EDS IV, l'enquête 123, l'étude sur la « Gestion des risques en milieu rural au Sénégal, les revues des programmes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, les données de suivi dans les secteurs qui permettent donc une analyse plus fine des déterminants de la pauvreté. Par ailleurs diverses études produites avec l'appui des partenaires notamment dans le domaine de la revue des dépenses publiques, les travaux thématiques sur les OMD, et l'analyse des secteurs ont permis d'enrichir les analyses et la définition des stratégies ».

- Cependant, les données restent insuffisantes si on regarde le tableau sur les indicateurs de suivi (page 100-102) et le tableau sur les indicateurs régionaux page 103. Cela démontre que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour la collecte des données de suivi évaluation et la mise à jour des indicateurs nationaux et régionaux (par des données d'enquêtes quantitatives et qualitatives, carte de la pauvreté à jour, une banque de données sur la pauvreté à jour, études régulières sur les causes de la pauvreté et sur l'impact des politiques et programmes mis en place pour sa réduction). De même, un effort supplémentaire doit être fourni pour finaliser l'exploitation des données du Recensement de la population et de l'habitat de 2002, suivi d'une planification du RGPH de 2012, évaluer la contribution du PIB par région, par milieux urbain/rural et grandes villes, etc. .
- Pour mieux répondre aux besoins croissants de gestion et de mise à jour des données sur la pauvreté, un observatoire pauvreté et conditions de vie doit être opérationnel pour permettre de :
  - Disposer d'une entité ayant pour but de jouer le rôle d'une banque d'information, sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages, qui sera régulièrement mise à jour par l'Agence de la statistique et les services statistiques sectoriels, en regroupant les indicateurs produits régulièrement afin de constituer des séries chronologiques. Cette banque d'indicateurs socio-économiques faciliterait l'accès aux informations pertinentes tant au niveau des décideurs économiques qu'au niveau des équipes de recherche.
  - Assurer la publication d'un rapport annuel sur les conditions de vie des ménages et le développement humain au Sénégal
  - Faciliter l'analyse ainsi que la diffusion d'informations existantes pour un suivi périodique du niveau de pauvreté et pouvoir évaluer les décisions et

impacts des politiques, des programmes et projets relatifs à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

**2 Stratégies de Lutte contre la Pauvreté** (page 77 ). Dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, il faudrait insister comme mesure additionnelle sur le développement urbain et l'interaction rural urbain. Il faut concevoir une interaction rurale urbaine qui servirait de catalyseur du développement économique et social. Une bonne interaction rurale urbaine suppose l'existence de trois facteurs :

**les hausses de productivité agricole et les changements dans les structures de consommation (ou hausse de revenus) et les forces des économies d'agglomérations.**

Il faut ajouter à ces facteurs le développement des réseaux de communication et la formation des villes moyennes.

➤ Si on veut aboutir à un développement économique et social durable voire irréversible, cela supposerait **une croissance irréversible des capacités et des revenus des ruraux**. L'augmentation des revenus des ruraux conduirait au changement des structures de consommation, à la consommation des biens produits en ville et réglerait les mouvements migratoires. La décision de migrer vers les milieux urbains, qui dépendait habituellement d'une multitude de facteurs, devient plus liée à la recherche d'un revenu ou d'un salaire plus élevé. La migration rurale-urbaine devrait représenter une situation de redistribution des revenus pour qu'elle se justifie. Cela diminuerait le phénomène de l'hyper-urbanisation.

➤ Comment augmenter la productivité (agricole) des ruraux ?  
. Les politiques et les programmes, les plus adaptés aux ruraux, seraient ceux qui contribueraient à réduire l'insécurité, augmenteraient les possibilités de production ou réduiraient les contraintes de production. Soulignons certaines de ces mesures :

- Une recherche agricole qui augmenterait le choix des techniques dans le domaine de l'agriculture.
- La scolarisation et la migration interne ou interrégionale augmentent les choix en ce qui concerne les activités économiques et favorisent l'amélioration du revenu et du niveau de vie.
- Le développement des infrastructures rurales (surtout routières) créent des possibilités de commercialisation.
- Les données provenant des enquêtes sur les conditions de vie des ménages, menées dans les différents pays, ont montré que le bien-être matériel des ménages et l'importance de leurs revenus sont liés à la taille des ménages (ou des familles). Le planning familial est une des stratégies à long terme permettant l'amélioration du revenu per capita.

- Selon la théorie des réseaux, la communication et l'information jouent le rôle de catalyseur de la polarisation. Le secteur de la communication et de l'information est à redynamiser pour développer un système rural/urbain intégré. Un réseau de communication adéquat pourrait favoriser un développement rural et urbain
- Mieux appréhender le sous secteur de l'élevage. Problématique élevage agriculture/utilisation de l'environnement et des ressources naturelles. Problématique de l'élevage et de la transhumance. Accès aux services sociaux de bases des éleveurs nomades .

### 3. Matrice des Actions

Le document n'a pas pris en compte dans sa partie stratégie de lutte contre la pauvreté (Matrice des actions) la lettre de politique de développement familial et social et le SNEEG du ministère.

C'est pourquoi il nous a paru utile d'insister sur les points ci-après :

➤ **Axe 3** : protection, prévention et gestion des risques et catastrophes

**Objectif 99** : Ajouter la ligne d'action application effective des textes et conventions pour l'élimination de toutes les formes de discrimination.

**Objectif 108** : Aide sociale à l'autonomisation au lieu de assistance sociale aux groupes vulnérables

Ligne d'action 403  
Projet de loi portant création et décentralisation du fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité

#### Secteur personnes handicapées

**Objectif 113** : Ligne d'action 403  
Prendre des mesures initiatives à l'endroit des employeurs au lieu de sensibiliser

#### Secteur femmes en situation de vulnérabilité

**Objectif 114** : compléter la ligne d'action 416 par observatoire des droits de la femme et de l'enfant.

Ajouter : harmoniser les textes sénégalais avec les protocoles ratifiés

**Objectif 115** : ajouter la ligne d'action : création d'une banque de données sur les femmes

## Secteur enfants en situation de vulnérabilité

**Objectif 116 :** ajouter les lignes d'actions

- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la mendicité des enfants
- élaboration et mise en œuvre des programmes sur l'enregistrement des naissances

**Objectif 117 :** ligne d'action 425

Programme de renforcement des structures d'accueil et de prise en charge des enfants (centres d'accueil) CPRS, GUINDI

Ajouter :

- programme de réinsertion des talibés
- programme d'amélioration du cadre de vie des daaras

## Secteur population

Ajouter un objectif : contribuer à la prise en conscience des familles sur leurs droits, devoirs et responsabilité

Ligne d'action :

- recherche /action sur les droits, devoirs et responsabilité actuelles de la famille
- mise en place du cadre de concertation et d'échanges des familles sur les questions les concernant.

*Avec une total  
devenue :*

